

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Commission scolaire

Kamouraska - Rivière-du-Loup

États financiers résumés

Au 30 juin 2018

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

TRAFICS 2017-2018

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup portant la signature électronique 6293805722 qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 280 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la commission scolaire portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission scolaire. Un audit comporte également l'appréciation du caractère

approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers portant la signature électronique 6293805722 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Saint-Pascal, Québec

11 octobre 2018

¹ Gilles LeBel, CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique #A103953

TRAFICS 2017-2018

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018

Rapport de la direction

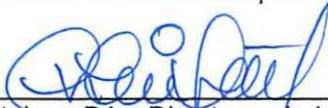
Les états financiers de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 portant la signature électronique 6293805722 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

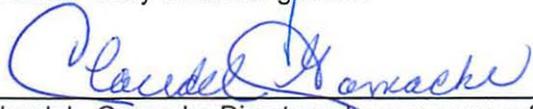
La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Mallette S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant nommé par la direction, a procédé à l'audit des états financiers de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Antoine - Déry Directeur général



Claudel - Gamache Directeur des ressources financières

Bureau - Rivière-du-Loup
Lieu : 2018-10-11

Date : 2018-10-11

État de la situation financière

au 30 juin 2018

	A	B	C	D	
	2018	2017	Variation \$	Variation %	
ACTIFS FINANCIERS					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	9 938 487,89	9 167 498,39	770 989,50	8%
01190	Placements temporaires (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (pages 21 et 22)	10 773 690,99	10 099 016,24	674 674,75	7%
01400	Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 21)	3 114 443,99	3 168 826,81	-54 382,82	-2%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	14 106 914,59	15 695 406,19	-1 588 491,60	-10%
01300	Taxe scolaire à recevoir	533 338,16	525 993,89	7 344,27	1%
01500	Débiteurs (page 23)	1 030 500,73	1 060 285,67	-29 784,94	-3%
01600	Stocks destinés à la revente	0,00	0,00	0,00	0%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01450	Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	39 497 376,35	39 717 027,19	-219 650,84	-1%
PASSIFS					
03100	Emprunts temporaires (page 30)	0,00	0,00	0,00	0%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	12 566 633,35	11 301 965,48	1 264 667,87	11%
03450	Subvention d'investissement reportée (CS à statut particulier) (page 32)	0,00	0,00	0,00	0%
03460	Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	7 313 344,13	7 043 143,85	270 200,28	4%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	310 956,47	310 009,06	947,41	0%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	4 132 374,56	4 304 924,18	-172 549,62	-4%
03700	Dettes à long terme à la charge de la CS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	82 398 610,32	81 581 533,25	817 077,07	1%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	0,00	0,00	0,00	0%
03800	Autres passifs (page 36)	2 287 017,96	1 043 437,10	1 243 580,86	119%
00010	TOTAL DES PASSIFS	109 008 936,79	105 585 012,92	3 423 923,87	3%
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-69 511 560,44	-65 867 985,73	-3 643 574,71	6%
ACTIFS NON FINANCIERS					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	85 630 846,91	82 395 641,73	3 235 205,18	4%
01970	Stocks de fournitures	0,00	0,00	0,00	0%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	114 995,21	107 832,96	7 162,25	7%
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	85 745 842,12	82 503 474,69	3 242 367,43	4%
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	16 234 281,68	16 635 488,96	-401 207,28	-2%

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2018

	A	B	C	D	E	
	Budget 2018	Résultats réels 2018	Résultats réels 2017	Variation \$	Variation %	
REVENUS						
00010	Subvention de fonctionnement du MEES (page 50)	72 822 033	74 499 206,70	71 492 313,38	3 006 893,32	4%
00020	Subvention d'investissement (CS à statut particulier) (page 51)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	72 000	72 329,15	193 658,41	-121 329,26	-63%
00040	Taxe scolaire (page 53)	15 088 164	15 295 981,14	14 743 228,25	552 752,89	4%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	1 040 000	693 230,37	993 231,87	-300 001,50	-30%
980	Ventes de biens et services (page 55)	6 416 185	7 991 589,63	7 758 688,43	232 901,20	3%
00060	Revenus divers (page 56)	564 552	1 067 637,29	852 585,41	215 051,88	25%
966	Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	222 827	334 427,81	302 963,47	31 464,34	10%
00000	Total des revenus	96 225 761	99 954 402,09	96 336 669,22	3 617 732,87	4%
CHARGES						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	46 623 368	45 678 053,37	44 680 780,93	997 272,44	2%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	21 575 152	23 261 193,88	21 131 662,27	2 129 531,61	10%
30000	Services d'appoint (page 83)	12 130 601	12 503 505,98	12 065 608,70	437 897,28	4%
50000	Activités administratives (page 84)	4 193 424	4 387 721,56	4 294 868,33	92 853,23	2%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	10 498 693	11 123 426,91	10 612 588,97	510 837,94	5%
70000	Activités connexes (page 86)	2 104 616	3 574 257,29	2 474 434,64	1 099 822,65	44%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	38 980	-172 549,62	-342 261,82	169 712,20	-50%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	0,00	9 586,13	-9 586,13	-100%
00100	Total des charges	97 164 834	100 355 609,37	94 927 268,15	5 428 341,22	6%
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-939 073	-401 207,28	1 409 401,07	-1 810 608,35	-128%

État de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2018

	A	B
	2018	2017
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	16 635 488,96	15 226 087,89
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	0,00
00030 Solde redressé	16 635 488,96	15 226 087,89
00040 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-401 207,28	1 409 401,07
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	16 234 281,68	16 635 488,96

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2018

	A Budget 2018	B Résultats réels 2018	C Résultats réels 2017
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-64 563 215	-65 867 985,73	-65 999 517,95
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	0,00	0,00
00000 SOLDE REDRESSÉ	-64 563 215	-65 867 985,73	-65 999 517,95
00030 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-939 073	-401 207,28	1 409 401,07
Variation due aux immobilisations corporelles			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-11 758 427	-7 851 049,57	-5 651 284,76
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	0,00	0,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	4 611 524	4 615 844,39	4 354 964,28
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	0,00	9 586,13
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	0,00	0,00
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles	-7 146 903	-3 235 205,18	-1 286 734,35
00200 Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	-7 162,25	8 865,50
00300 AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-8 085 976	-3 643 574,71	131 532,22
90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	-72 649 191	-69 511 560,44	-65 867 985,73

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2018

	A 2018	B 2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
00010 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-401 207,28	1 409 401,07
Éléments sans effet sur la trésorerie		
00020 Créances douteuses	0,00	0,00
00030 Provisions liées aux placements	0,00	0,00
00040 Provision pour avantages sociaux futurs	-172 549,62	-342 261,82
00050 Stocks et charges payées d'avance	-7 162,25	8 865,50
00060 Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-334 427,81	-302 963,47
00070 Amortissement des frais reportés liés aux dettes	65 442,57	63 910,72
00080 Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	4 615 844,39	4 354 964,28
00090 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 3)	0,00	9 586,13
00100 Perte (gain) sur disposition de placements (page 56)	0,00	0,00
00110 Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	3 163 272,23	869 592,85
00120 Autres éléments hors trésorerie	0,00	0,00
00121 Terrains reçus à titre gratuit	0,00	0,00
00122 Réserve au Ministère	0,00	0,00
00000 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	6 929 212,23	6 071 095,26
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
00210 Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-6 956 858,73	-5 883 664,09
00220 Produits de disposition d'immobilisations corporelles	0,00	0,00
00250 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (sauf celles transférées à une entité du périmètre comptable)	0,00	0,00
00200 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	-6 956 858,73	-5 883 664,09
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
00230 Sorties de fonds pour l'acquisition de placements de portefeuille et prêts	0,00	0,00
00240 Produits de disposition de placements de portefeuille et prêts	0,00	0,00
00249 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT	0,00	0,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
00310 Utilisation du fonds d'amortissement afférent aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	0,00	0,00
00320 Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	7 231 000,00	14 528 000,00
00330 Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	-6 432 364,00	-13 137 364,00
00340 Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de la CS	0,00	0,00
00350 Remboursement de dettes à la charge de la CS	0,00	0,00
00360 Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	0,00	0,00
00370 Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
00380 Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
00300 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	798 636,00	1 390 636,00
00400 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	770 989,50	1 578 067,17
00510 Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 167 498,39	7 589 431,22
90000 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	9 938 487,89	9 167 498,39

Détails des revenus et charges liés au fonctionnement et à l'investissement

Exercice clos le 30 juin 2018

	A			B			C = A + B			D			E			F = D + E		
	Exercice terminé le 30 juin 2018						Exercice terminé le 30 juin 2017											
	Fonctionnement		Investissement	Total		Fonctionnement		Investissement	Total		Fonctionnement		Investissement	Total				
REVENUS																		
00010	Subvention de fonctionnement du MEES (page 50)		69 655 334,30	4 843 872,40		74 499 206,70		66 985 324,69		4 506 988,69		71 492 313,38						
00020	Subvention d'investissement (CS à statut particulier) (page 51)			0,00		0,00		0,00		0,00		0,00						
00030	Autres subventions et contributions (page 52)		72 329,15			72 329,15		193 658,41				193 658,41						
00040	Taxe scolaire (page 53)		15 295 981,14			15 295 981,14		14 743 228,25				14 743 228,25						
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)		693 230,37			693 230,37		993 231,87				993 231,87						
980	Ventes de biens et services (page 55)		7 991 589,63	0,00		7 991 589,63		7 758 688,43		0,00		7 758 688,43						
00060	Revenus divers (page 56)		1 067 637,29	0,00		1 067 637,29		852 585,41		0,00		852 585,41						
966	Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)			334 427,81		334 427,81				302 963,47		302 963,47						
00100	Total des revenus		94 776 101,88	5 178 300,21		99 954 402,09		91 526 717,06		4 809 952,16		96 336 669,22						
CHARGES																		
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)		45 570 980,19	107 073,18		45 678 053,37		44 589 398,93		91 382,00		44 680 780,93						
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)		22 952 933,84	308 260,04		23 261 193,88		20 916 779,56		214 882,71		21 131 662,27						
30000	Services d'appoint (page 83)		12 497 036,62	6 469,36		12 503 505,98		12 055 484,33		10 124,37		12 065 608,70						
50000	Activités administratives (page 84)		4 385 385,16	2 336,40		4 387 721,56		4 285 756,76		9 111,57		4 294 868,33						
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)		6 410 127,77	4 713 299,14		11 123 426,91		6 183 398,77		4 429 190,20		10 612 588,97						
70000	Activités connexes (page 86)		3 502 635,62	71 621,67		3 574 257,29		2 409 887,96		64 546,68		2 474 434,64						
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 3)		-172 549,62			-172 549,62		-342 261,82				-342 261,82						
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)			0,00		0,00				9 586,13		9 586,13						
00200	Total des charges		95 146 549,58	5 209 059,79		100 355 609,37		90 098 444,49		4 828 823,66		94 927 268,15						
00300	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE		-370 447,70	-30 759,58		-401 207,28		1 428 272,57		-18 871,50		1 409 401,07						

Encaisse (Découvert bancaire) et Placements temporaires

Au 30 juin 2018

	A 2018	B 2017	C Variation \$	D Variation %
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE)				
00010 Espèces en banque	10 133 464,12	9 211 722,27	921 741,85	10%
Plus:				
00020 Espèces et effets en main	0,00	0,00	0,00	0%
00030 Dépôts en circulation	20 037,11	5 460,84	14 576,27	267%
Moins:				
00040 Chèques en circulation	215 013,34	49 684,72	165 328,62	333%
00100 TOTAL	9 938 487,89	9 167 498,39	770 989,50	8%
PLACEMENTS TEMPORAIRES				
00110 Acceptations bancaires	0,00	0,00	0,00	0%
00200 Billets	0,00	0,00	0,00	0%
00210 Billets auto détenus par le gouvernement du Québec	0,00	0,00	0,00	0%
00220 Billets - Autres	0,00	0,00	0,00	0%
00300 Bons du trésor	0,00	0,00	0,00	0%
00310 Bons du trésor auto détenus par le gouvernement du Québec	0,00	0,00	0,00	0%
00320 Bons du trésor - Autres	0,00	0,00	0,00	0%
00400 Certificats de dépôts et dépôts à terme	0,00	0,00	0,00	0%
00410 Certificats de dépôts	0,00	0,00	0,00	0%
00420 Dépôts à terme	0,00	0,00	0,00	0%
00500 Obligations	0,00	0,00	0,00	0%
00510 Obligations auto détenues par le gouvernement du Québec	0,00	0,00	0,00	0%
00520 Obligations - Autres	0,00	0,00	0,00	0%
00600 Papier commercial	0,00	0,00	0,00	0%
00610 Papier commercial adossé à des actifs	0,00	0,00	0,00	0%
00620 Papier commercial non garanti	0,00	0,00	0,00	0%
00700 Autres placements	0,00	0,00	0,00	0%
00710 Dépôts à vue	0,00	0,00	0,00	0%
00715 Fonds communs	0,00	0,00	0,00	0%
00730 Autres placements temporaires	0,00	0,00	0,00	0%
00800 Provision pour moins-value	0,00	0,00	0,00	0%
11000 TOTAL	0,00	0,00	0,00	0%

Subvention de fonctionnement à recevoir et Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Au 30 juin 2018

	A	B	C	D	E	F = A + B + C + D - E	G	H	I	
	Solde au début de l'exercice	Reclassement	Récupération	Subvention de l'exercice	Encaissement de l'exercice	Solde au 30 juin 2018	Solde au 30 juin 2017	Variation \$	Variation %	
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR										
01210	Subvention de fonctionnement -Jeunes, adultes, FP et péréquation	6 081 522,39	0,00	0,00	63 722 839,00	63 278 831,00	6 525 530,39	6 081 522,39	444 008,00	7%
01230	Subvention - Service de la dette	576 523,04	0,00	0,00	8 431 426,26	8 397 871,23	610 078,07	576 523,04	33 555,03	6%
01232	Capital	0,00	0,00	0,00	6 432 364,00	6 432 364,00	0,00	0,00	0,00	0%
01234	Intérêts sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	606 814,04	0,00	0,00	1 999 062,26	1 954 285,23	651 591,07	606 814,04	44 777,03	7%
01236	Intérêts sur la dette à court terme - Investissement	-30 291,00	0,00	0,00	0,00	11 222,00	-41 513,00	-30 291,00	-11 222,00	37%
01238	Honoraires annuels du fiduciaire et autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
01240	Subvention pour le transport scolaire	-161 258,26	0,00	0,00	3 992 193,00	3 763 431,00	67 503,74	-161 258,26	228 762,00	-142%
01250	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (FDMT)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
01530	Comptes à recevoir - Remboursement des dépenses liées aux sites contaminés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
01290	Autres subventions	31 650,28	0,00		32 129,15	63 779,43	0,00	31 650,28	-31 650,28	-100%
10000	TOTAL	6 528 437,45	0,00	0,00	76 178 587,41	75 503 912,66	7 203 112,20	6 528 437,45	674 674,75	10%
SUBVENTIONS À RECEVOIR AFFECTÉES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
01430	Contributions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles	3 168 826,81	0,00		604 628,09	659 010,91	3 114 443,99	3 168 826,81	-54 382,82	-2%
00010	Gouvernement du Québec	161 505,47	0,00		500,00	52 430,96	109 574,51	161 505,47	-51 930,96	-32%
00015	Transferts fédéraux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00018	Transferts d'autres gouvernements	3 005 000,00	0,00		211 870,11	216 870,11	3 000 000,00	3 005 000,00	-5 000,00	0%
00020	Autres	2 321,34	0,00		392 257,98	389 709,84	4 869,48	2 321,34	2 548,14	110%
01400	Subvention d'investissement (CS à statut particulier)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	3 168 826,81	0,00	0,00	604 628,09	659 010,91	3 114 443,99	3 168 826,81	-54 382,82	-2%

Subvention à recevoir - Financement

Au 30 juin 2018

	A	B	C	D = A + B + C	E	F	G
	Solde au début de l'exercice	Réservé au Ministère	Variation	Solde au 30 juin 2018	Solde au 30 juin 2017	Variation \$	Variation %
SUBVENTION - FINANCEMENT (AVANTAGES SOCIAUX)							
01485	Subvention à recevoir - Financement (Congés de maladie)	1 510 640,15	0,00	0,00	1 510 640,15	1 510 640,15	0,00 0%
01486	Subvention à recevoir - Financement (Vacances)	1 852 546,31	0,00	0,00	1 852 546,31	1 852 546,31	0,00 0%
01487	Subvention à recevoir - Financement (Indemnités de départ)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0%
01488	Subvention à recevoir - Financement (Assurance-traitement)	194 031,85	0,00	0,00	194 031,85	194 031,85	0,00 0%
01489	Subvention à recevoir - Financement (Autres congés sociaux)	13 360,48	0,00	0,00	13 360,48	13 360,48	0,00 0%
00100	TOTAL	3 570 578,79	0,00	0,00	3 570 578,79	3 570 578,79	0,00 0%
SUBVENTION - FINANCEMENT (IMMOBILISATIONS)							
01482	Subvention à recevoir - Financement (Immobilisations mises en service avant le 1er juillet 2008)	5 297 050,27	0,00	-1 768 141,55	3 528 908,72	5 297 050,27	-1 768 141,55 -33%
01484	Subvention à recevoir - Financement (Immobilisations mises en service après le 30 juin 2008)	10 398 355,92	0,00	179 649,95	10 578 005,87	10 398 355,92	179 649,95 2%
00200	TOTAL	15 695 406,19	0,00	-1 588 491,60	14 106 914,59	15 695 406,19	-1 588 491,60 -10%
01483	SUBVENTION - FINANCEMENT (PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0%

Débiteurs

Au 30 juin 2018

		A 2018	B 2017	C Variation \$	D Variation %
01510	Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité (Élèves financés au 30 septembre)	0,00	0,00	0,00	0%
01515	Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité - Autres (Élèves non financés au 30 septembre)	0,00	0,00	0,00	0%
01520	Autres comptes à recevoir des usagers	524 282,12	660 077,35	-135 795,23	-21%
01920	Congés sabbatiques	125 714,64	139 450,09	-13 735,45	-10%
01540	Intérêts courus à recevoir	35 083,99	3 879,85	31 204,14	804%
01550	Avances aux commissions scolaires de l'île de MTL ou au CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
01555	Allocations pour les milieux défavorisés à recevoir du CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
01560	Avances à des employés de la commission scolaire	0,00	0,00	0,00	0%
01570	Taxes à la consommation à recevoir	345 419,98	247 656,16	97 763,82	39%
01575	Participation financière d'un particulier ou d'un organisme à recevoir	0,00	0,00	0,00	0%
01580	Transfert du gouvernement du Canada	0,00	9 222,22	-9 222,22	-100%
01585	Autres ventes de biens et services	0,00	0,00	0,00	0%
00010	Autres débiteurs	0,00	0,00	0,00	0%
00100	Sous-total	1 030 500,73	1 060 285,67	-29 784,94	-3%
01590	Provision pour créances douteuses	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	1 030 500,73	1 060 285,67	-29 784,94	-3%

Créditeurs et frais courus à payer

Au 30 juin 2018

		A 2018	B 2017	C Variation \$	D Variation %
03520	Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	9 055 343,04	8 445 146,49	610 196,55	7%
03540	Fournisseurs	1 308 366,82	1 658 486,47	-350 119,65	-21%
03541	Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations	1 237 861,68	343 670,84	894 190,84	260%
03545	Taxes à la consommation à payer	0,00	0,00	0,00	0%
03510	Retenues sur contrats - Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%
03560	Avances des commissions scolaires de l'île de MTL ou du CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
03570	Intérêts courus sur les billets et les autres dettes à long terme à la charge de la CS	0,00	0,00	0,00	0%
03580	Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (Règles budgétaires)	651 591,07	606 814,04	44 777,03	7%
03585	Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (autres que règles budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0%
03200	Subventions à rembourser	0,00	0,00	0,00	0%
03850	Congés sabbatiques	217 941,29	205 937,69	12 003,60	6%
03860	Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	95 529,45	41 909,95	53 619,50	128%
03590	Autres éléments créditeurs	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	12 566 633,35	11 301 965,48	1 264 667,87	11%

Subvention d'investissement reportée (CS à statut particulier) et contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Au 30 juin 2018

	A	B	C	D = A+B-C	E	F	G
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés en 2017-2018	Revenus reportés constatés à titre de revenus de l'exercice 2017-2018	Solde au 30 juin 2018	Solde au 30 juin 2017	Variation \$	Variation %
03450 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE (CS À STATUT PARTICULIER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03460 CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFECTÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 043 143,85	604 628,09	334 427,81	7 313 344,13	7 043 143,85	270 200,28	4%
00010 Gouvernement du Québec	2 117 026,29	500,00	98 146,03	2 019 380,26	2 117 026,29	-97 646,03	-5%
00015 Transferts fédéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00018 Transferts d'autres gouvernements	3 451 013,00	211 870,11	90 655,15	3 572 227,96	3 451 013,00	121 214,96	4%
00020 Autres	1 475 104,56	392 257,98	145 626,63	1 721 735,91	1 475 104,56	246 631,35	17%

Revenus perçus d'avance

Au 30 juin 2018

	A	B	C	D	
	2018	2017	Variation \$	Variation %	
REVENUS PERÇUS D'AVANCE					
03300	Taxe scolaire perçue d'avance	0,00	0,00	0,00	0%
03350	Droits de scolarité perçus d'avance	0,00	0,00	0,00	0%
03360	Revenus perçus d'avance des usagers	95 646,25	136 725,20	-41 078,95	-30%
03365	Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	28 380,65	66 289,21	-37 908,56	-57%
03370	Revenus perçus d'avance des gouvernements autres que fédéral et du Québec	49 080,80	0,00	49 080,80	100%
00010	Solde au début de l'exercice	18 660,96	0,00	18 660,96	100%
00020	Plus: Revenus constatés à titre de revenus perçus d'avance	16 466,92	0,00	16 466,92	100%
00030	Moins: Revenus perçus d'avance constatés à titre de revenu	-13 952,92	0,00	-13 952,92	100%
03475	Subventions de fonctionnement reportées - Provision pour perfectionnement conventionné (page 250)	53 984,45	56 705,65	-2 721,20	-5%
03476	Subventions de fonctionnement reportées - Autres (page 251)	111 770,16	50 289,00	61 481,16	122%
03485	Allocations pour les milieux défavorisés versées d'avance par le CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
03490	Autres revenus perçus d'avance	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	310 956,47	310 009,06	947,41	0%

Provision pour avantages sociaux

Au 30 juin 2018

	A	B	C	D	E = A + B + C - D	F	G	H	
	Solde au début de l'exercice	Reclassement	Avantages sociaux gagnés au cours de l'exercice	Avantages sociaux utilisés au cours de l'exercice	Solde au 30 juin 2018	Solde au 30 juin 2017	Variation \$	Variation %	
01000	Provision pour avantages sociaux								
	3 050 937,59	0,00	5 901 762,43	6 022 288,68	2 930 411,34	3 050 937,59	-120 526,25	-4%	
03610	Autres congés de maladie (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	172 750,51	0,00	223 572,92	320 559,50	75 763,93	172 750,51	-96 986,58	-56%
03612	Autres congés de maladie (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	37 454,80	0,00	38 067,63	38 467,14	37 055,29	37 454,80	-399,51	-1%
03614	Autres congés de maladie (excluant contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	77 303,49	0,00	1 345 697,11	1 245 902,52	177 098,08	77 303,49	99 794,59	129%
03616	Autres congés de maladie (contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	19 795,69	0,00	149 684,99	149 508,30	19 972,38	19 795,69	176,69	1%
03620	Vacances (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	2 030 381,06	0,00	2 076 843,71	2 227 614,76	1 879 610,01	2 030 381,06	-150 771,05	-7%
03622	Vacances (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	407 319,42	0,00	234 010,60	267 313,78	374 016,24	407 319,42	-33 303,18	-8%
03630	Heures supplémentaires accumulées (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03632	Heures supplémentaires accumulées (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03640	Indemnités de départ (excluant contributions de l'employeur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03642	Indemnités de départ (contributions de l'employeur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03650	Assurance-traitement (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	150 875,59	0,00	338 397,46	403 548,84	85 724,21	150 875,59	-65 151,38	-43%
03652	Assurance-traitement (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	26 302,65	0,00	38 865,01	48 425,86	16 741,80	26 302,65	-9 560,85	-36%
03654	Assurance-traitement (excluant contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	15 120,90	0,00	1 025 986,55	876 909,01	164 198,44	15 120,90	149 077,54	986%
03656	Assurance-traitement (contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	1 732,71	0,00	122 013,66	105 229,07	18 517,30	1 732,71	16 784,59	969%
03660	Autres congés sociaux (excluant contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	23 018,67	0,00	12 223,00	25 555,89	9 685,78	23 018,67	-13 332,89	-58%
03662	Autres congés sociaux (contributions de l'employeur) - Personnel autre qu'enseignant	9 951,34	0,00	-1 129,12	3 066,71	5 755,51	9 951,34	-4 195,83	-42%
03664	Autres congés sociaux (excluant contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	71 589,48	0,00	265 480,13	276 952,96	60 116,65	71 589,48	-11 472,83	-16%
03666	Autres congés sociaux (contributions de l'employeur) - Personnel enseignant	7 341,28	0,00	32 048,78	33 234,34	6 155,72	7 341,28	-1 185,56	-16%
02000	Provision pour avantages sociaux futurs								
	1 253 986,59	0,00	29 843,69	81 867,06	1 201 963,22	1 253 986,59	-52 023,37	-4%	
03670	Congés de maladie monnayables du personnel enseignant (excluant contributions de l'employeur)	1 125 064,28	0,00	28 181,60	73 095,59	1 080 150,29	1 125 064,28	-44 913,99	-4%
03672	Congés de maladie monnayables du personnel enseignant (contributions de l'employeur)	128 922,31	0,00	1 662,09	8 771,47	121 812,93	128 922,31	-7 109,38	-6%
90000	TOTAL	4 304 924,18	0,00	5 931 606,12	6 104 155,74	4 132 374,56	4 304 924,18	-172 549,62	-4%

Dettes à long terme

Au 30 juin 2018

	A	B	C	D	E	F	G = A+B+C-D-E-F	H	I	J	
	Solde au début de l'exercice	Réservé au Ministère	Nouveaux emprunts et frais reportés de l'exercice	Remboursement de capital et amortissement des frais reportés de l'exercice	Utilisation du fonds d'amortissement de l'exercice	Échéances de capital à refinancer de l'exercice	Solde au 30 juin 2018	Solde au 30 juin 2017	Variation \$	Variation %	
DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE LA CS											
00010	Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00020	Billets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00025	Emprunts bancaires - Autres que des emprunts hypothécaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00030	Emprunts hypothécaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00040	Obligations découlant de contrats de location acquisition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00050	Obligations découlant de baux emphytéotiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00060	Obligations découlant de partenariat public et privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00070	Autres marchés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00090	Moins: Frais reportés liés aux dettes à la charge de la CS	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03885	Quote-part de la CS dans la dette à long terme à la charge de la CS détenue par le CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00000	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION											
00110	Règles budgétaires	81 581 533,25	0,00	7 183 998,50	6 366 921,43	0,00	0,00	82 398 610,32	81 581 533,25	817 077,07	1%
00120	<i>Billets</i>	<i>81 999 364,00</i>	<i>0,00</i>	<i>7 231 000,00</i>	<i>6 432 364,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>82 798 000,00</i>	<i>81 999 364,00</i>	<i>798 636,00</i>	<i>1%</i>
00130	<i>Obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0%</i>
00140	<i>Hypothèques</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0%</i>
00150	Moins: Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	417 830,75	0,00	47 001,50	65 442,57		399 389,68	417 830,75	-18 441,07	-4%	
00200	Autres que règles budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
00210	<i>Billets</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0%</i>
00220	<i>Obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0%</i>
00230	<i>Hypothèques</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0%</i>
00250	d'une promesse de subvention autres que règles budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03880	Quote-part de la CS dans la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	81 581 533,25	0,00	7 183 998,50	6 366 921,43	0,00	82 398 610,32	81 581 533,25	817 077,07	1%	

Passif au titre des sites contaminés et Autres passifs

Au 30 juin 2018

		A 2018	B 2017	C Variation \$	D Variation %
PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS					
00010	Passif au titre des sites contaminés assumé par le MEES	0,00	0,00	0,00	0%
00020	Passif au titre des sites contaminés assumé par la CS	0,00	0,00	0,00	0%
10000	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0%
AUTRES PASSIFS					
03855	Provision pour passif éventuel	0,00	0,00	0,00	0%
03865	Provision pour indemnités à payer - Régime de gestion des risques (CGTSIM)	0,00	0,00	0,00	0%
03480	Solde du fonds du Régime de gestion des risques (CGTSIM)	0,00	0,00	0,00	0%
03870	Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	0,00	0,00	0,00	0%
03875	Obligation actuarielle - Assurance vie des retraités	0,00	0,00	0,00	0%
03880	Quote-part de la CS dans la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM		0,00	0,00	0%
03885	Quote-part de la CS dans la dette à long terme à la charge de la CS détenue par le CGTSIM		0,00	0,00	0%
03465	Comptes à fin déterminée (Entente Canada-Québec)	0,00	0,00	0,00	0%
00040	Solde au début de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0%
00050	Plus: Subventions reçues	0,00	0,00	0,00	0%
00060	Moins: Transfert à titre de revenus	0,00	0,00	0,00	0%
03470	Comptes à fin déterminée (Fonds à destination spéciale)	1 236 216,10	1 043 437,10	192 779,00	18%
00070	Solde au début de l'exercice	1 043 437,10	986 595,45	56 841,65	6%
00080	Plus: Subventions, dons, legs, intérêts ou autres	2 873 325,20	2 304 854,59	568 470,61	25%
00090	Moins: Transfert à titre de revenus	2 680 546,20	2 248 012,94	432 533,26	19%
03530	Comptes à payer relatifs aux activités pour lesquelles la CS agit à titre d'intermédiaire	0,00	0,00	0,00	0%
00100	Entre le MEES et une autre CS ou un autre organisme	0,00	0,00	0,00	0%
00110	Solde au début de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0%
00120	Plus: Subventions reçues à titre d'intermédiaire	0,00	35 000,00	-35 000,00	-100%
00130	Moins: Subventions versées à titre d'intermédiaire	0,00	35 000,00	-35 000,00	-100%
00300	Entre des organismes autres que le MEES	0,00	0,00	0,00	0%
03879	Règlement de l'action collective sur les frais exigés des parents	1 050 801,86			
03890	Autres	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	2 287 017,96	1 043 437,10	1 243 580,86	119%

Détail des immobilisations corporelles

Au 30 juin 2018

		Coût				Amortissement accumulé				Valeur comptable nette au 30 juin 2018	Valeur comptable nette au 30 juin 2017
		Solde au 30 juin 2017	Acquisitions	Dispositions et réduction de valeur	Solde à la fin	Solde au 30 juin 2017	Amortissement	Dispositions et réductions de valeur	Solde à la fin		
	Terrains										
01810	Terrains	1 660 186,89	0,00	0,00	1 660 186,89					1 660 186,89	1 660 186,89
	Aménagements										
01811	Aménagements de terrain (10 ans)	596 330,96	53 279,49	0,00	649 610,45	288 002,94	63 464,21	0,00	351 467,15	298 143,30	308 328,02
01813	Aménagements de terrain (20 ans)	5 536 608,45	1 094 518,18	0,00	6 631 126,63	1 183 674,31	291 943,97	0,00	1 475 618,28	5 155 508,35	4 352 934,14
	Bâtiments										
01801	Bâtiments acquis avant le 1er juillet 2008 (35 ans)	97 460 602,09	0,00	0,00	97 460 602,09	76 910 296,70	1 201 644,01	0,00	78 111 940,71	19 348 661,38	20 550 305,39
01820	Bâtiments (20 ans)	30 230,12	0,00	0,00	30 230,12	9 214,73	1 511,82	0,00	10 726,55	19 503,57	21 015,39
01822	Bâtiments (40 ans)	3 950 336,32	488 547,13	0,00	4 438 883,45	327 570,94	98 011,62	0,00	425 582,56	4 013 300,89	3 622 765,38
01824	Bâtiments (50 ans)	9 045 685,68	30 828,65	0,00	9 076 514,33	458 747,75	181 551,36	0,00	640 299,11	8 436 215,22	8 586 937,93
01826	Améliorations locatives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Améliorations et transformations majeures										
01878	Améliorations et rénovations majeures (15 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01880	Améliorations et rénovations majeures (25 ans)	13 192 935,75	1 161 602,75	0,00	14 354 538,50	1 824 222,05	529 618,80	0,00	2 353 840,85	12 000 697,65	11 368 713,70
01882	Améliorations et rénovations majeures (30 ans)	13 516 672,49	2 562 005,04	0,00	16 078 677,53	1 507 557,18	492 249,48	0,00	1 999 806,66	14 078 870,87	12 009 115,31
01884	Améliorations et rénovations majeures (40 ans)	16 282 906,12	1 294 369,54	0,00	17 577 275,66	2 205 138,38	418 233,21	0,00	2 623 371,59	14 953 904,07	14 077 767,74
	Matériel et équipement										
01830	Mobilier et équipement de bureau	547 895,88	88 399,46	81 860,85	554 434,49	245 110,48	110 495,18	81 860,85	273 744,81	280 689,68	302 785,40
01832	Autres équipements	893 536,85	84 969,24	0,00	978 506,09	191 885,45	61 589,54	0,00	253 474,99	725 031,10	701 651,40
01840	Équipement informatique	908 463,57	284 517,42	235 971,44	957 009,55	397 753,23	306 853,56	235 971,44	468 635,35	488 374,20	510 710,34
01842	Équipement de communication multimédia	1 510 063,06	305 729,76	290 770,87	1 525 021,95	753 600,77	317 076,34	290 770,87	779 906,24	745 115,71	756 462,29
01844	Matériel roulant	227 947,06	219 009,16	0,00	446 956,22	95 624,16	58 443,89	0,00	154 068,05	292 888,17	132 322,90
01848	Documents de bibliothèque	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01854	Documents de bibliothèque (Achats initiaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01850	Manuels scolaires (Achats initiaux)	6 750,00	35 135,04	0,00	41 885,04	112,50	2 157,18	0,00	2 269,68	39 615,36	6 637,50
01860	Manuels scolaires (mesures 30150, 30160 et 30180)	34 347,29	28 247,44	0,00	62 594,73	572,45	7 340,19	0,00	7 912,64	54 682,09	33 774,84
	Équipement spécialisé reliés à l'éducation										
01834	Équipement spécialisé (10 ans)	2 231 615,54	100 850,97	0,00	2 332 466,51	1 010 313,60	227 985,38	0,00	1 238 298,98	1 094 167,53	1 221 301,94
01836	Équipement spécialisé (20 ans)	1 215 974,32	0,00	0,00	1 215 974,32	334 551,05	60 798,26	0,00	395 349,31	820 625,01	881 423,27
	Développement informatique										
01846	Développement informatique	413 001,90	19 040,30	24 604,08	407 438,12	187 278,70	83 555,11	24 604,08	246 229,73	161 208,39	225 723,20
	Réseaux complexes										
01852	Réseau de télécommunication	2 026 425,61	0,00	0,00	2 026 425,61	961 646,85	101 321,28	0,00	1 062 968,13	963 457,48	1 064 778,76
90000	TOTAL	171 288 515,95	7 851 049,57	633 207,24	178 506 358,28	88 892 874,22	4 615 844,39	633 207,24	92 875 511,37	85 630 846,91	82 395 641,73

Charges payées d'avance

Au 30 juin 2018

		A 2018	B 2017	C Variation \$	D Variation %
01940	Charges imputables aux prochains exercices	114 995,21	107 832,96	7 162,25	7%
01960	Droit d'utilisation d'un réseau de télécommunication	0,00	0,00	0,00	0%
00010	Solde au début de l'exercice	0,00	0,00		
00020	Plus: Déboursés de l'exercice pour obtenir un droit d'utilisation d'un réseau de télécommunication	0,00	0,00		
00030	Moins: Montant imputé à la dépense de l'exercice	0,00	0,00		
01900	Autres	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	114 995,21	107 832,96	7 162,25	7%

Subvention de fonctionnement du MEES

Exercice clos le 30 juin 2018

	A BUDGET 2018	B 2018	C 2017	D Variation \$	E Variation %
000 Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	62 254 884	63 722 839,00	61 112 122,80	2 610 716,20	4%
913 Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP (page 200)	59 926 154	61 356 848,00	58 015 422,80	3 341 425,20	6%
911 Subvention de péréquation	2 328 730	2 328 537,00	3 025 271,00	-696 734,00	-23%
972 Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	0	37 454,00	71 429,00	-33 975,00	-48%
976 Autres ajustements de la subvention de fonctionnement	0	0,00	0,00	0,00	0%
10913 Ajustement Trimestriel - Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP		0,00	0,00	0,00	0%
10999 Réserve Ministère		0,00	0,00	0,00	0%
912 Subvention pour le service de la dette	8 412 294	8 431 426,26	7 971 828,15	459 598,11	6%
00010 Paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	6 432 364	6 432 364,00	5 972 364,00	460 000,00	8%
00020 Versement de capital au fonds d'amortissement	0	0,00	0,00	0,00	0%
00030 Intérêts sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 906 356	1 999 062,26	1 986 609,15	12 453,11	1%
000140 Intérêts sur la dette à court terme - Investissement	73 574	0,00	12 855,00	-12 855,00	-100%
00040 Intérêts sur la dette à court terme - Investissement (page 230)	73 574	0,00	12 855,00	-12 855,00	-100%
00060 Ajustement de la subvention pour service de la dette de l'année précédente - Intérêts sur la dette à court terme - Investissement	0	0,00	0,00	0,00	0%
1000040 Ajustement Trimestriel - 4		0,00	0,00	0,00	0%
Intérêts sur la dette à court terme - Investissement		0,00	0,00	0,00	0%
000150 Honoraires annuels du fiduciaire	0	0,00	0,00	0,00	0%
00050 Honoraires annuels du fiduciaire (page 86)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00070 Ajustement de la subvention pour service de la dette de l'année précédente - Honoraires annuels du fiduciaire	0	0,00	0,00	0,00	0%
1000050 Ajustement Trimestriel - 4		0,00	0,00	0,00	0%
Honoraires annuels du fiduciaire		0,00	0,00	0,00	0%
953 Transfert du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal	0	0,00	0,00	0,00	0%
95320 Remboursement de capital - Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenues par le CGTSIM	0	0,00	0,00	0,00	0%
919 Subvention - Financement (page 22)	-1 710 835	-1 588 491,60	-1 496 913,52	-91 578,08	6%
100 Subvention pour le transport scolaire	3 865 690	3 992 193,00	3 961 547,00	30 646,00	1%
914 Subvention pour le transport scolaire (page 240)	3 865 690	3 992 193,00	3 961 545,00	30 648,00	1%
974 Ajustement de la subvention pour le transport scolaire de l'année précédente	0	0,00	2,00	-2,00	-100%
10914 Ajustement Trimestriel - 4		0,00	0,00	0,00	0%
Subvention pour le transport scolaire		0,00	0,00	0,00	0%
200 Subventions de fonctionnement reportées		-58 759,96	-56 271,05	-2 488,91	4%
977 Provision pour perfectionnement conventionné (page 250)	0	2 721,20	-5 982,05	8 703,25	-145%
978 Autres subventions de fonctionnement reportées (page 251)	0	-61 481,16	-50 289,00	-11 192,16	22%
10977 Ajustement Trimestriel - 4		0,00	0,00	0,00	0%
Provision pour perfectionnement conventionné		0,00	0,00	0,00	0%
917 Autres subventions du Ministère	0	0,00	0,00	0,00	0%
90000 TOTAL	72 822 033	74 499 206,70	71 492 313,38	3 006 893,32	4%

Autres subventions et contributions

Exercice clos le 30 juin 2018

		A	B	C	D	E
		BUDGET 2018	2018	2017	Variation	Variation
					\$	%
932	Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle	0	0,00	0,00	0,00	0%
933	Subvention du MTESS (FDMT) - Formation générale des adultes	0	0,00	0,00	0,00	0%
934	Subventions du gouvernement provincial	31 000	32 129,15	152 333,41	-120 204,26	-79%
937	Subventions du gouvernement fédéral	41 000	40 200,00	41 325,00	-1 125,00	-3%
93710	Ententes Canada-Québec	0	0,00	0,00	0,00	0%
93720	Autres	41 000	40 200,00	41 325,00	-1 125,00	-3%
90000	TOTAL	72 000	72 329,15	193 658,41	-121 329,26	-63%

Taxe scolaire

Exercice clos le 30 juin 2018

		A	B	C	D	E
		BUDGET 2018	2018	2017	Variation	Variation
					\$	%
921	Revenus tenant lieu de la taxe scolaire (page 220)	97 109	98 426,32	97 108,64	1 317,68	1%
922	Revenus tenant lieu de taxe scolaire encaissés par le CGTSIM	0	0,00	0,00	0,00	0%
951	Taxe scolaire - année courante	14 902 855	15 112 056,22	14 557 826,41	554 229,81	4%
926	Taxe scolaire - années antérieures	88 200	85 498,60	88 293,20	-2 794,60	-3%
90000	TOTAL	15 088 164	15 295 981,14	14 743 228,25	552 752,89	4%

Droits de scolarité et frais de scolarisation

Exercice clos le 30 juin 2018

	A BUDGET 2018	B 2018	C 2017	D Variation \$	E Variation %
1000 Droits de scolarité (selon les règles budgétaires)	0	8 072,00	2 130,37	5 941,63	279%
942 Droits de scolarité pour les élèves résidant sur une réserve autochtone (page 222)	0	0,00	0,00	0,00	0%
948 Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	0	8 072,00	2 130,37	5 941,63	279%
949 Droits de scolarité pour les élèves visés par une entente entre une CS et un organisme scolaire ailleurs au Canada	0	0,00	0,00	0,00	0%
2000 Autres droits de scolarité et autres frais de scolarisation	1 040 000	685 158,37	991 101,50	-305 943,13	-31%
941 Ententes de scolarité entre commissions scolaires	300 000	80 627,00	244 510,00	-163 883,00	-67%
943 Droits de scolarité - Autres (Élèves non financés au 30 septembre)	0	21 703,98	0,00	21 703,98	100%
944 Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	70 000	41 845,00	38 462,00	3 383,00	9%
945 Revenus - Cours en formation professionnelle	670 000	540 982,39	708 129,50	-167 147,11	-24%
946 Revenus - Cours en formation générale des adultes	0	0,00	0,00	0,00	0%
947 Revenus - Autres types de formation	0	0,00	0,00	0,00	0%
90000 TOTAL	1 040 000	693 230,37	993 231,87	-300 001,50	-30%

Ventes de biens et services

Exercice clos le 30 juin 2018

		A	B	C	D	E
		BUDGET 2018	2018	2017	Variation	Variation
					\$	%
00010	Fournitures et matériel scolaire (page 275)	362 091	498 536,04	497 193,71	1 342,33	0%
00020	Surveillance et transport du midi (page 275)	295 404	285 617,34	285 275,25	342,09	0%
00030	Service de garde (page 62)	2 881 000	2 747 186,10	2 643 508,74	103 677,36	4%
00040	Autres activités chargées aux usagers (page 275)	1 004 759	1 292 907,34	1 244 071,43	48 835,91	4%
00050	Autres ventes de biens et services	1 872 931	3 167 342,81	3 088 639,30	78 703,51	3%
90000	TOTAL	6 416 185	7 991 589,63	7 758 688,43	232 901,20	3%

Revenus divers

Exercice clos le 30 juin 2018

		A	B	C	D	E
		BUDGET 2018	2018	2017	Variation	Variation
					\$	%
952	Intérêts, pénalités et frais de retard	170 000	298 178,30	216 532,56	81 645,74	38%
95210	Taxe scolaire en souffrance	0	128 043,86	0,00	128 043,86	100%
95220	Autres	0	170 134,44	0,00	170 134,44	100%
953	Transfert du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	0	0,00	0,00	0,00	0%
95310	Allocations pour les milieux défavorisés	0	0,00	0,00	0,00	0%
95320	Remboursement de capital - Dettes détenues par le CGTSIM	0		0,00	0,00	0%
95330	Intérêts	0	0,00	0,00	0,00	0%
954	Location d'immeubles ou de biens meubles	140 000	172 118,01	155 865,35	16 252,66	10%
975	Participation financière d'un particulier ou d'un organisme (page 65)	254 552	596 340,98	477 687,49	118 653,49	25%
991	Publicité et commandites (page 65)	0	1 000,00	2 500,01	-1 500,01	-60%
992	Recouvrement des dépenses des années antérieures	0	0,00	0,00	0,00	0%
993	Gain (perte) sur disposition de placement	0	0,00	0,00	0,00	0%
994	Subvention - Financement (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	0	0,00	0,00	0,00	0%
955	Autres revenus	0	0,00	0,00	0,00	0%
90000	TOTAL	564 552	1 067 637,29	852 585,41	215 051,88	25%

Charges par activité

Exercice clos le 30 juin 2018

	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2018	I TOTAL 2017
11000	Éducation préscolaire	3 178 946,78	360 648,57	2 023,27	35 771,44	1 592,34	230,88	1 852,84	3 581 066,12	3 454 586,90
11100	Maternelle quatre ans	269 365,97	31 477,42	1 149,82	15 826,82	1 413,26	0,00	1 508,80	320 742,09	294 629,31
11200	Maternelle cinq ans	2 909 580,81	329 171,15	873,45	19 944,62	179,08	230,88	344,04	3 260 324,03	3 159 957,59
12000	Enseignement primaire	17 882 066,17	2 006 284,80	27 795,07	263 518,50	23 088,19	26 379,93	7 824,45	20 236 957,11	19 077 444,78
13000	Enseignement secondaire général	8 468 830,03	922 424,52	5 792,41	224 450,06	99 835,91	11 205,87	8 812,40	9 741 351,20	9 581 404,15
14000	Formation professionnelle	5 650 209,93	588 654,64	42 991,92	918 692,74	157 991,94	69 256,50	6 388,82	7 434 186,49	7 791 603,39
14100	Programmes édictés par le MEES 14100 à 14600	5 421 413,13	561 954,48	17 225,90	875 073,51	131 322,70	69 256,50	2 884,93	7 079 131,15	7 271 986,66
14110	Administration, commerce et informatique (01)	685 723,31	74 628,59	3 657,65	20 014,69	63 424,86	1 041,48	428,00	848 918,58	943 640,98
14160	Agriculture et pêches (02)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14210	Alimentation et tourisme (03)	341 514,65	36 001,00	2 104,32	209 619,04	20 526,86	683,00	750,88	611 199,75	549 067,20
14230	Arts (04)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14250	Bois et matériaux connexes (05)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14270	Chimie et biologie (06)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14280	Environnement et aménagement du territoire (08)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14310	Bâtiment et travaux publics (07)	1 110 514,75	111 507,90	3 879,28	250 936,89	7 086,88	14 401,24	80,00	1 498 406,94	1 627 807,01
14360	Électrotechnique (09)	1 146 175,16	119 290,52	1 074,77	115 939,56	10 887,78	19 394,13	242,00	1 413 003,92	1 343 896,75
14410	Fabrication mécanique (11)	246 438,60	25 175,72	354,60	20 673,86	1 056,70	2 280,56	66,00	296 046,04	343 695,16
14440	Foresterie et papier (12)	0,00	0,00	1 435,65	2 313,08	2 937,68	0,00	0,00	6 686,41	8 156,19
14450	Entretien d'équipement motorisé (10)	882 525,46	92 548,13	1 926,15	145 178,16	14 239,74	28 879,59	1 085,86	1 166 383,09	987 344,69
14480	Communication et documentation (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14510	Mécanique d'entretien (14)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14550	Métallurgie (16)	438 479,94	44 261,89	1 127,87	103 595,09	7 737,07	2 576,50	114,00	597 892,36	545 503,93
14580	Cuir, textile et habillement (18)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14610	Santé (19)	570 041,26	58 540,73	1 665,61	6 803,14	930,39	0,00	118,19	638 099,32	917 349,94
14620	Services sociaux, éducatifs et juridiques (20)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14630	Soins esthétiques (21)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14650	Transport (17)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 494,74	0,00	0,00	2 494,74	5 524,81
14660	Mines et travaux de chantier (15)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14800	Programmes spécifiques à l'entreprise et autres cours de formation professionnelle	228 796,80	26 700,16	25 766,02	43 619,23	26 669,24	0,00	3 503,89	355 055,34	519 616,73

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2018	I TOTAL 2017
15000	Enseignement particulier	2 812 800,51	310 660,69	4 870,42	23 681,68	5 026,63	0,00	452,54	3 157 492,47	3 234 385,86
15100	Éducation préscolaire	0,00	0,00	0,00	694,34	0,00	0,00	0,00	694,34	1 456,20
15110	Enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	694,34	0,00	0,00	0,00	694,34	1 456,20
15200	Enseignement primaire	327 018,00	38 752,11	83,93	10 497,63	194,73	0,00	0,00	376 546,40	502 056,08
15210	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	327 018,00	38 752,11	83,93	10 497,63	194,73	0,00	0,00	376 546,40	502 056,08
15230	Élèves en classe d'accueil et de francisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15300	Enseignement secondaire	2 485 782,51	271 908,58	4 786,49	12 489,71	4 831,90	0,00	452,54	2 780 251,73	2 730 873,58
15310	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	2 485 782,51	271 908,58	4 786,49	12 489,71	4 831,90	0,00	452,54	2 780 251,73	2 730 873,58
15330	Élèves en classe d'accueil et de francisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18000	Formation générale des adultes	1 201 173,12	137 651,82	9 820,34	55 363,85	113 046,53	0,00	9 944,32	1 526 999,98	1 541 355,85
10000	TOTAL	39 194 026,54	4 326 325,04	93 293,43	1 521 478,27	400 581,54	107 073,18	35 275,37	45 678 053,37	44 680 780,93

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

	ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INV. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2018	I TOTAL 2017
21000	Gestion des écoles et des centres	5 371 161,42	621 928,23	60 609,93	180 615,72	323 139,69	3 142,99	66 515,37	6 627 113,35	6 352 605,62
21100	Direction et soutien des écoles et des centres	5 284 511,39	611 252,34	60 467,03	54 967,49	56 225,70	0,00	66 455,37	6 133 879,32	5 858 167,43
21110	Direction et soutien des écoles primaires	2 490 072,80	285 774,76	38 090,83	21 569,46	4 077,57	0,00	29 270,80	2 868 856,22	2 746 411,09
21120	Direction des écoles secondaires et des centres	2 226 052,33	255 809,74	22 074,56	33 398,03	52 148,13	0,00	37 184,57	2 626 667,36	2 505 624,99
21130	Gestion des ressources financières à l'école secondaire ou au centre	168 013,16	19 833,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 846,57	175 237,95
21140	Gestion de la paie à l'école secondaire ou au centre	37 182,21	4 615,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 797,83	40 121,34
21150	Gestion de l'approvisionnement à l'école secondaire ou au centre	121 274,07	15 139,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 413,22	129 911,47
21160	Organisation scolaire à l'école secondaire ou au centre	241 916,82	30 079,66	301,64	0,00	0,00	0,00	0,00	272 298,12	260 860,59
21200	Imprimerie et reprographie d'enseignement	86 650,03	10 675,89	142,90	98 403,46	177 218,42	0,00	60,00	373 150,70	388 419,99
21300	Direction et soutien du programme d'études post-secondaires (CS à statut particulier)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21400	Messagerie et téléphonie des écoles et des centres	0,00	0,00	0,00	27 244,77	89 695,57	3 142,99	0,00	120 083,33	106 018,20
22000	Moyens d'enseignement	1 678 479,77	206 222,27	20 743,17	307 871,58	370 489,58	295 865,00	319,85	2 879 991,22	2 525 077,11
22100	Bibliothèque et audiovisuel	309 939,06	38 293,89	3 200,44	200 555,68	21 090,18	5 207,01	319,85	578 606,11	526 461,92
22200	Informatique d'enseignement	785 017,54	94 410,34	17 023,05	107 001,84	349 399,40	290 454,92	0,00	1 643 307,09	1 361 511,45
22300	Soutien technique à l'enseignement	583 523,17	73 518,04	519,68	314,06	0,00	203,07	0,00	658 078,02	637 103,74
23000	Services complémentaires	4 616 042,28	536 622,70	50 866,58	33 522,37	117 787,24	329,95	7 695,97	5 362 867,09	4 855 909,72
23100	Services personnels à l'élève	3 843 093,30	446 278,49	41 686,76	14 650,75	36 233,40	0,00	2 811,71	4 384 754,41	4 039 587,71
23110	Information et orientation scolaires et professionnelles	678 618,59	70 807,09	9 198,37	7 600,51	36 233,40	0,00	2 811,71	805 269,67	757 855,99
23120	Psychologie	499 749,95	54 359,06	13 410,42	4 144,04	0,00	0,00	0,00	571 663,47	571 364,52
23130	Orthophonie	220 323,31	23 833,32	5 384,68	1 353,05	0,00	0,00	0,00	250 894,36	230 951,58
23140	Psychoéducation et éducation spécialisée	2 441 478,20	296 910,80	13 677,39	1 553,15	0,00	0,00	0,00	2 753 619,54	2 479 415,62
23190	Autres services personnels à l'élève	2 923,25	368,22	15,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 307,37	0,00
23200	Vie scolaire	351 539,65	39 698,74	162,64	11 014,40	79 593,03	0,00	18,58	482 027,04	480 002,69
23210	Animation spirituelle et engagement communautaire	82 316,04	8 975,39	162,64	325,14	0,00	0,00	0,00	91 779,21	82 602,26
23230	Encadrement et surveillance d'élèves	269 223,61	30 723,35	0,00	10 689,26	79 593,03	0,00	18,58	390 247,83	397 400,43
23300	Santé et services sociaux	421 409,33	50 645,47	9 017,18	7 857,22	1 960,81	329,95	4 865,68	496 085,64	336 319,32
24000	Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	2 764 513,43	314 559,79	23 712,03	254 609,37	201 194,23	0,00	85 754,66	3 644 343,51	2 965 852,92
24100	Éducation populaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24200	Orthopédagogie	2 394 340,91	265 423,16	10 345,87	4 238,98	13 289,65	0,00	0,00	2 687 638,57	2 002 001,35
24300	Services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française	23 424,27	2 899,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 323,63	26 617,37
24400	Cours d'appoint, services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier	72 567,24	8 197,79	667,60	889,29	2 848,53	0,00	440,00	85 610,45	97 268,09
24500	Programmes particuliers de soutien et de formation	274 181,01	38 039,48	12 698,56	249 481,10	185 056,05	0,00	85 314,66	844 770,86	839 966,11
25000	Animation et développement pédagogique	859 266,97	94 967,47	19 141,66	4 410,17	6 760,61	0,00	199,84	984 746,72	940 364,65
26000	Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	125 127,95	15 068,67	172 056,41	886,43	73 989,60	0,00	234,98	387 364,04	416 832,99
26100	Personnel de direction d'école et de centre	105,49	12,97	22 312,76	0,00	8 952,97	0,00	0,00	31 384,19	25 746,04
26200	Personnel enseignant et de suppléance	117 994,67	14 224,83	94 138,44	886,43	53 572,13	0,00	234,98	281 051,48	310 917,77
26300	Personnel professionnel	0,00	0,00	21 705,64	0,00	801,65	0,00	0,00	22 507,29	15 056,04
26400	Personnel de soutien technique et administratif	7 027,79	830,87	33 899,57	0,00	10 662,85	0,00	0,00	52 421,08	65 113,14
26500	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27000	Activités sportives, culturelles et sociales	396 633,68	49 100,14	11 548,04	638 297,63	1 999 085,82	8 922,10	271 180,54	3 374 767,95	3 075 019,26
20000	TOTAL	15 811 225,50	1 838 469,27	358 677,82	1 420 213,27	3 092 446,77	308 260,04	431 901,21	23 261 193,88	21 131 662,27

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

	SERVICES D'APPOINT	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2018	I TOTAL 2017
31000	Hébergement des élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 250,00	59 250,00	44 075,00
31100	Résidences d'élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31200	Aide à la pension ou au transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 250,00	59 250,00	44 075,00
32000	Services alimentaires	136 121,52	16 998,15	0,00	308 214,91	429 047,71	958,77	0,00	891 341,06	882 817,91
34000	Transport scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	7 331 847,73	0,00	114 475,74	7 446 323,47	7 207 909,57
34100	Transport quotidien des élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	7 329 274,73	0,00	114 475,74	7 443 750,47	7 203 104,17
34200	Transport par entente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34300	Transport exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34400	Transport entre points de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34500	Transport périodique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 573,00	0,00	0,00	2 573,00	4 805,40
36000	Service de garde	3 396 839,67	421 260,51	5 713,02	140 815,85	125 677,73	5 510,59	10 774,08	4 106 591,45	3 930 806,22
30000	TOTAL	3 532 961,19	438 258,66	5 713,02	449 030,76	7 886 573,17	6 469,36	184 499,82	12 503 505,98	12 065 608,70

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

	ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2018	I TOTAL 2017
51000	Conseil des commissaires et comités	122 278,72	6 351,58	20 894,04	1 726,06	10 557,87	0,00	15 015,35	176 823,62	172 274,15
51100	Commissaires d'écoles	122 278,72	6 351,58	12 073,46	0,00	0,00	0,00	3 257,25	143 961,01	141 169,40
51200	Élections	0,00	0,00	0,00	0,00	1 667,12	0,00	0,00	1 667,12	0,00
51300	Autres comités	0,00	0,00	8 820,58	1 726,06	5 800,10	0,00	11 758,10	28 104,84	28 068,00
51400	Protecteur de l'élève	0,00	0,00	0,00	0,00	3 090,65	0,00	0,00	3 090,65	3 036,75
52000	Gestion	2 641 053,85	304 048,68	38 926,85	26 904,99	301 430,08	0,00	4 762,29	3 317 126,74	3 160 060,78
52100	Direction générale et secrétariat général	429 344,51	41 148,62	19 145,41	826,02	18 226,07	0,00	490,00	509 180,63	436 910,61
52110	Direction générale	279 549,76	26 023,97	16 532,97	319,55	934,30	0,00	490,00	323 850,55	257 074,66
52120	Secrétariat général	149 794,75	15 124,65	2 612,44	506,47	17 291,77	0,00	0,00	185 330,08	179 835,95
52200	Gestion des services éducatifs	504 493,51	58 439,91	7 617,98	5 469,88	7 896,34	0,00	1 693,94	585 611,56	567 565,14
52210	Gestion des services éducatifs-formation générale des jeunes	504 493,51	58 439,91	7 617,98	5 469,88	2 350,07	0,00	1 693,94	580 065,29	560 372,28
52220	Gestion des services éducatifs-formation générale des adultes	0,00	0,00	0,00	0,00	761,57	0,00	0,00	761,57	984,25
52230	Gestion des services éducatifs-formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	2 284,70	0,00	0,00	2 284,70	2 409,73
52240	Gestion des services éducatifs-services aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	3 798,88
52300	Gestion administrative	1 707 215,83	204 460,15	12 163,46	20 609,09	275 307,67	0,00	2 578,35	2 222 334,55	2 155 585,03
52310	Gestion des ressources financières	509 212,41	57 222,61	1 165,80	875,76	20 820,41	0,00	1 766,98	591 063,97	541 086,27
52320	Gestion de la taxe scolaire	112 045,72	14 708,04	294,52	6 941,22	15 425,70	0,00	581,66	149 996,86	147 966,96
52330	Gestion des ressources humaines	324 429,10	35 321,88	7 619,26	2 262,67	157 078,97	0,00	0,00	526 711,88	556 141,63
52340	Gestion de la paie	206 631,65	25 819,43	322,32	1 919,09	36 684,52	0,00	0,00	271 377,01	269 400,89
52350	Gestion des ressources matérielles	326 032,42	42 903,25	2 466,17	7 636,26	33 292,94	0,00	25,13	412 356,17	379 492,54
52360	Gestion de l'approvisionnement	106 176,57	13 118,74	0,00	0,00	1 068,87	0,00	0,00	120 364,18	83 112,34
52370	Gestion du transport scolaire	122 687,96	15 366,20	295,39	974,09	10 936,26	0,00	204,58	150 464,48	178 384,40
53000	Services corporatifs	436 607,03	50 061,27	5 044,01	69 360,78	283 869,14	2 336,40	20 685,42	867 964,05	939 044,86
53100	Informatique de gestion	202 151,63	22 295,45	4 026,87	19 418,86	56 294,27	1 972,56	251,49	306 411,13	480 451,91
53200	Imprimerie et reprographie de gestion	0,00	0,00	0,00	2 982,39	21 601,66	0,00	0,00	24 584,05	15 026,12
53300	Messagerie et téléphonie de gestion	43 512,28	5 531,62	40,03	46 164,69	30 455,88	363,84	0,00	126 068,34	125 949,59
53400	Archives	59 932,27	7 483,87	0,00	166,59	16 540,70	0,00	0,00	84 123,43	60 346,46
53500	Affaires corporatives, communications et vérification interne	131 010,85	14 750,33	977,11	628,25	158 976,63	0,00	20 433,93	326 777,10	257 270,78
53510	Affaires corporatives	3 778,25	484,89	182,71	0,00	126 658,88	0,00	20 429,57	151 534,30	142 719,91
53520	Communications	127 232,60	14 265,44	794,40	628,25	32 317,75	0,00	4,36	175 242,80	114 550,87
53530	Vérification interne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53600	Droits d'usage des services municipaux (CS à statut particulier)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55000	Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	0,00	0,00	20 605,38	0,00	5 201,77	0,00	0,00	25 807,15	23 488,54
55100	Personnel cadre, hors cadre et de gérance des activités administratives	0,00	0,00	12 690,40	0,00	4 922,53	0,00	0,00	17 612,93	15 581,63
55300	Personnel professionnel des activités administratives	0,00	0,00	3 316,79	0,00	279,24	0,00	0,00	3 596,03	4 759,31
55400	Personnel de soutien technique, administratif et ouvrier des activités administratives ou d'immeubles	0,00	0,00	4 598,19	0,00	0,00	0,00	0,00	4 598,19	3 147,60
55500	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50000	TOTAL	3 199 939,60	360 461,53	85 470,28	97 991,83	601 058,86	2 336,40	40 463,06	4 387 721,56	4 294 868,33

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	RÉMUNÉRATION	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS	CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT	AUTRES CHARGES	TOTAL 2018	TOTAL 2017
	100	200	300	400	500	600	800		
61000 Entretien et amortissement des biens meubles	50 552,41	6 215,31	157,53	103 087,69	23 620,32	1 398 020,75	1 850,97	1 583 504,98	1 525 421,81
00010 Entretien des biens meubles	50 552,41	6 215,31	157,53	103 087,69	23 620,32	60 404,84	1 850,97	245 889,07	234 771,39
00020 Amortissement des biens meubles						1 337 615,91		1 337 615,91	1 290 650,42
00030 Moins-value							0,00	0,00	0,00
00040 Abandon des travaux en cours							0,00	0,00	0,00
62000 Conservation et amortissement des biens immeubles	881 083,03	108 983,98	1 420,13	280 334,97	505 948,66	3 285 112,04	0,00	5 062 882,81	4 673 841,97
00050 Conservation des biens immeubles	881 083,03	108 983,98	1 420,13	280 334,97	505 948,66	6 883,56	0,00	1 784 654,33	1 609 528,11
00060 Amortissement des biens immeubles						3 278 228,48		3 278 228,48	3 064 313,86
00070 Moins-value							0,00	0,00	0,00
00080 Abandon des travaux en cours							0,00	0,00	0,00
63000 Entretien ménager	1 095 463,96	136 497,13	663,48	92 649,45	1 108 280,77	815,22	0,00	2 434 370,01	2 417 843,17
64000 Consommation énergétique			0,00	1 898 472,15	0,00	0,00	0,00	1 898 472,15	1 913 782,53
65000 Location d'immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	33 861,72	0,00	0,00	33 861,72	33 861,72
65100 D'autres commissions scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65900 D'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	33 861,72	0,00	0,00	33 861,72	33 861,72
66000 Protection et sécurité	191,04	22,92	77,12	15 951,15	64 741,88	8 428,26	0,00	89 412,37	47 837,77
67900 Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68000 Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	0,00	0,00	0,00	0,00	20 922,87	0,00	0,00	20 922,87	0,00
68700 Amélioration des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 922,87	0,00	0,00	20 922,87	0,00
68800 Transformation des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68900 Rénovation et réparation majeure des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69000 Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69800 Développement de systèmes informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69900 Réseau de télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60000 TOTAL	2 027 290,44	251 719,34	2 318,26	2 390 495,41	1 757 376,22	4 692 376,27	1 850,97	11 123 426,91	10 612 588,97

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2018

	ACTIVITÉS CONNEXES	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2018	I TOTAL 2017
71000	Résidences d'enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72000	Financement					0,00		2 085 141,35	2 085 141,35	2 080 573,95
72200	Paiements d'intérêts							1 999 062,26	1 999 062,26	1 986 609,15
72210	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention							1 999 062,26	1 999 062,26	1 986 609,15
72220	Dettes à long terme à la charge de la CS							0,00	0,00	0,00
72300	Amortissement des frais reportés liés aux dettes							65 442,57	65 442,57	63 910,72
72400	Honoraires annuels du fiduciaire					0,00		0,00	0,00	0,00
72500	Frais, pénalités de retard, intérêts sur créanciers et autres							14 457,42	14 457,42	16 563,38
72600	Intérêts sur emprunts à court terme							6 179,10	6 179,10	13 490,70
72720	Paiement du capital - Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenues par le CGTSIM							0,00	0,00	0,00
73000	Projets spéciaux	57 352,10	6 116,18	7 668,47	0,00	7 513,62	0,00	1 106 637,21	1 185 287,58	148 654,73
00010	Autres projets spéciaux	57 352,10	6 116,18	7 668,47	0,00	7 513,62	0,00	25 143,00	103 793,37	113 654,73
00020	École à statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00030	Règlement de l'action collective sur les frais exigés des parents							1 081 494,21	1 081 494,21	0,00
73900	Activités pour lesquelles la CS agit à titre d'intermédiaire entre le MEES et une autre CS ou un autre organisme							0,00	0,00	35 000,00
74000	Rétroactivité	40 426,89	3 048,41	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058,97	44 534,27	37 057,00
74100	Rétroactivité découlant des conventions collectives	5 458,79	291,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 750,31	21 673,31
74900	Autres ajustements	34 968,10	2 756,89	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058,97	38 783,96	15 383,69
75000	Droits de scolarité et ententes			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75100	Droits de scolarité entre CS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75200	Droits de scolarité hors réseau			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75900	Ententes			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76000	Sécurité d'emploi	226 810,47	22 529,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 339,78	88 557,99
76100	Personnel enseignant	226 810,47	22 529,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 339,78	88 557,99
76200	Autres personnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77000	Variation des provisions							0,00	0,00	0,00
77100	Pour créances douteuses sur débiteurs							0,00	0,00	0,00
77200	Pour moins-value sur placements							0,00	0,00	0,00
77300	Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation							0,00	0,00	0,00
78000	Prêts de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 847,33
78100	Au MEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 847,33
78900	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79000	Autres activités connexes	0,00	0,00	0,00	4 045,46	5 490,74	0,00	418,11	9 954,31	10 743,64
70000	TOTAL	324 589,46	31 693,90	7 668,47	4 045,46	13 004,36	0,00	3 193 255,64	3 574 257,29	2 474 434,64
90000	GRAND TOTAL	64 090 032,73	7 246 927,74	553 141,28	5 883 255,00	13 751 040,92	5 116 515,25	3 887 246,07	100 528 158,99	95 259 943,84

TRAFICS 2017-2018

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Notes complémentaires

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la Commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode

employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la commission scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la commission scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficie des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEES a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice,

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2017, la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

- SP 2200, *Information relative aux apparentés*
- SP 3210, *Actifs*
- SP 3320, *Actifs éventuels*
- SP 3380, *Droits contractuels*
- SP 3420, *Opérations interentités*

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Cette nouveauté implique, en somme, les changements suivants :

- L'identification d'une relation d'apparement : La relation d'apparement a été élargie pour englober les principaux dirigeants de la Commission scolaire tel que le Directeur général, ses proches parents ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé de ces individus.
- L'information à fournir concernant les opérations entre apparentés : La norme exige la divulgation d'informations concernant les opérations entre apparentés en fonction des deux caractéristiques suivantes :
 - elles ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées; et
 - elles ont (ou pourraient avoir dans le cas des opérations non comptabilisées) une incidence financière importante sur les états financiers.

L'information à fournir est notamment la nature de la relation avec la personne apparentée et les sommes en cause. Si des informations doivent être divulguées, elles ne seront pas nominatives, ce qui permettra d'éviter l'identification des parties en cause. Ces nouvelles modifications n'ont pas d'incidence significative sur les résultats ni sur la situation financière de la Commission scolaire. Elle ne touche, le cas échéant, que les éléments de contrôle interne en lien avec le recensement des apparentés ainsi que l'information à fournir aux notes complémentaires au rapport financier.

Le **chapitre SP 3210** fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés.

Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le **chapitre SP 3320** définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le **chapitre SP 3380** définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le **chapitre SP 3420** établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Commission scolaire. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans

cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

	2018	2017
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	7 203 112	6 496 787
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Canada	0	0
Autres subventions (autres que les subventions à recevoir du gouvernement du Québec et du Canada)	0	31 650
	7 203 112	6 528 437

Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 du rapport financier.

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont autorisés mensuellement par le MEES. La marge de crédit autorisé est de 54 321 900 \$ (54 321 900 \$ au 30 juin 2017). Les emprunts temporaires portent intérêt au taux 3,45 % (2,7 % au 30 juin 2017) et sont garantis par le MEES. Les acceptations bancaires, portent intérêt à des taux 1,81 % (1,08 % au 30 juin 2017) et sont garanties par le MEES.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2018	2017
Salaires courus, déductions et charges sociales	9 055 343	8 445 146
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	166 053	206 840
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	2 693 646	2 043 165
Taxes à la consommation à payer	0	0
Intérêts courus	651 591	606 814
	12 566 633	11 301 965

7. REVENUS REPORTÉS

Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2018	2017
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 9,375 %, remboursable par des versements annuels de 100 364 \$ en capital, échu en janvier 2018. Les intérêts sont payables semestriellement.		100 364
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 2,463 %, remboursable par des versements annuels de 265 000 \$ en capital, échéant en décembre 2019. Les intérêts sont payables semestriellement.	5 291 000	5 556 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 3,202 %, remboursable par des versements annuels de 284 000 \$ en capital, échéant en septembre 2023. Les intérêts sont payables semestriellement.	5 964 000	6 248 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 2,1268 %, remboursable par des versements annuels de 152 000 \$ en capital, échéant en décembre 2018. Les intérêts sont payables semestriellement.	2 297 000	2 449 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 3,138 %, remboursable par des versements annuels de 910 000 \$ en capital, échéant en septembre 2024. Les intérêts sont payables semestriellement.	7 328 000	8 238 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 2,944 %, remboursable par des versements annuels de 926 000 \$ en capital, échéant en septembre 2024. Les intérêts sont payables semestriellement.	10 936 000	11 862 000

Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 2,478 %, remboursable par des versements annuels de 505 000 \$ en capital, échéant en septembre 2026. Les intérêts sont payables semestriellement.	10 190 000	10 695 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 1,920 %, remboursable par des versements annuels de 1 817 000 \$ en capital, échéant en septembre 2023. Les intérêts sont payables semestriellement.	10 566 000	12 383 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 1,128 %, remboursable par des versements annuels de 503 000 \$ en capital, échéant en juin 2019. Les intérêts sont payables semestriellement.	503 000	1 006 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 2,369 %, remboursable par des versements annuels de 514 000 \$ en capital, échéant en septembre 2026. Les intérêts sont payables semestriellement.	8 420 000	8 934 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 1,972 %, remboursable par des versements annuels de 270 000 \$ en capital, échéant en septembre 2026. Les intérêts sont payables semestriellement.	6 480 000	6 750 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 1,121 %, remboursable par des versements annuels de 186 000 \$ en capital, échéant en avril 2020. Les intérêts sont payables semestriellement.	372 000	558 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 1,9928 %, remboursable par des versements annuels de 408 000 \$ en capital, échéant en octobre 2024. Les intérêts sont payables semestriellement.	7 220 000	7 220 000
Billet à payer, garanti par le MEES, au taux de 2,609 %, remboursable par des versements annuels de 289 000 \$ en capital, échéant en septembre 2027. Les intérêts sont payables semestriellement.	7 231 000	
	82 798 000	81 999 364

Les remboursements prévus pour les 5 prochains exercices sont présentés à la note 15 des présentes notes, à la section risque de liquidité.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut :

- les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 2 034 015 \$ (942 737 \$ au 30 juin 2017), soit 1 829 779 \$ (851 443 \$ au 30 juin 2017) pour des bâtiments et 204 236 \$ (91 294 \$ au 30 juin 2017) en aménagement. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

- les immobilisations corporelles pour un montant de 604 628 \$ (160 266 \$ au 30 juin 2017) ont été soit acquises par donation ou pour une valeur symbolique, soit financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 1 237 862 \$ qui est inclus dans les créditeurs et frais courus à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

11. FLUX DE TRÉSORERIE

	2018	2017
Les intérêts payés au cours de la période s'élèvent à	1 962 234	1 899 969
Les intérêts reçus au cours de la période s'élèvent à :	2 247 571	2 212 042

12. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Conformément à une convention échéant en 2027, la Commission scolaire s'est engagée à payer sa quote-part des dépenses de l'entente de copropriété de la fibre optique pour le projet de l'inforoute à large bande. La quote-part s'élève à 78 124 \$ annuellement, représentant des engagements de 703 112 \$ (781 236 \$ au 30 juin 2017) répartis comme suit pour les exercices se terminant le 30 juin : 2019 : 78 124 \$, 2020 : 78 124 \$, 2021 : 78 124 \$, 2022 : 78 124 \$, 2023 : 78 124 \$, 2024 à 2027 : 311 492 \$.
- La Commission scolaire est liée par des contrats d'entretien ménager représentant des engagements de 2 933 810 \$ (1 099 837 \$ au 30 juin 2017) répartis comme suit, pour les exercices se terminant le 30 juin : 2019 : 985 528 \$, 2020 : 971 122 \$ et 2021 : 977 160 \$.
- La Commission scolaire est liée par des contrats d'acquisition d'équipements de même que pour des contrats de construction, de rénovation et d'aménagement de terrains à être réalisés en 2018-2019 représentant des engagements de 9 398 180 \$ (4 689 291 \$ en 2017).
- La Commission scolaire est liée par des contrats de location de bâtiments et de photocopieurs représentant des engagements de 288 339 \$ (187 350 \$ au 30 juin 2017) répartis comme suit, pour les exercices se terminant le 30 juin : 2019 : 102 204 \$; 2020 : 64 518 \$; 2021 : 59 799 \$, 2022 : 41 478 \$ et 2023 : 20 340 \$.
- La Commission scolaire est liée par des contrats de transport scolaire représentant des engagements de 28 830 921 \$ (35 429 975 \$ au 30 juin 2017) répartis comme suit, pour les exercices se terminant le 30 juin : 2019 : 7 179 990 \$; 2020 : 7 198 484 \$; 2021 : 7 216 977\$ et 2022 : 7 235 470 \$.
- La Commission scolaire est liée par des contrats d'entretien de matériels et d'équipements, représentant des engagements de 563 809 \$ (736 203 \$ au 30 juin 2017) répartis comme suit, pour

les exercices se terminant le 30 juin : 2019 : 444 882 \$; 2020 : 74 800 \$; 2021 : 39 318 \$, 2022 : 1 603 \$, 2023 : 1 603 \$ et 2024 : 1 603 \$.

- La Commission scolaire est liée par un contrat d'assurances générales représentant un engagement de 61 500 \$ (37 469 \$ au 30 juin 2017) échéant le 30 juin 2019.
- Conformément aux différentes conventions collectives, la Commission scolaire s'est engagée à fournir des activités de perfectionnement représentant 183 431 \$. Une provision de 53 984 \$ a été inscrite au passif.
- Conformément aux différentes conventions collectives, la Commission scolaire s'est engagée à fournir les services liés à certaines mesures des règles budgétaires 2017-2018 représentant un solde de 212 625 \$ au 30 juin 2018.

ÉCHÉANCIER	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et plus	Total	<u>2017</u> Total
<u>Obligations contractuelles avec des parties apparentées : aucun</u>								
<u>Obligations contractuelles avec des parties non apparentées</u>								
Contrats de location-exploitation	102 204	64 518	59 799	41 478	20 340		288 339	187 350
Autres	18 389 654	8 322 530	8 311 579	7 315 197	79 727	314 099	42 732 786	43 023 995
Sous-total	18 491 858	8 387 048	8 371 378	7 356 675	100 067	314 099	43 021 125	43 211 345
Total	18 491 858	8 387 048	8 371 378	7 356 675	100 067	314 099	43 021 125	43 211 345

Droits contractuels

ÉCHÉANCIER	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et plus	Total	<u>2017</u> Total
<u>Droits contractuels avec des parties apparentées : aucun</u>								
<u>Droits contractuels avec des parties non apparentées</u>								
Contrats de location-exploitation	128 920	102 373	48 846	26 619	4 905	1 226	312 889	395 953
Autres	59 000	59 000	57 000	57 000	57 000	114 000	403 000	462 000
Sous-total	187 920	161 373	105 846	83 619	61 905	115 226	715 889	857 953
Total	187 920	161 373	105 846	83 619	61 905	115 226	715 989	857 953

13. ÉVENTUALITÉS

Au 30 juin 2018, les réclamations pour suspension, délais de carence et congés fériés sont toujours en cours. De l'avis de conseillers juridiques, il est présentement incertain d'évaluer le dénouement de la majorité des litiges.

Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de la période alors en cours.

14. APPARENTÉS

La commission scolaire est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la Commission scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général de la Commission scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Aucune transaction n'a été conclue entre la Commission scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

Les débiteurs incluent un montant de 98 114 \$ (285 640 \$ au 30 juin 2017) de comptes clients avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créiteurs ou charges à payer incluent un montant de 968 072 \$ (1 208 743 \$ au 30 juin 2017) de créiteurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créiteurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

15. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2018.

	2018	2017
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	490 647	553 667
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	39 768	21 903
De 61 à 90 jours de la date de facturation	6 660	36 373
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	148 006	200 687
Sous-total	685 081	812 630
Moins la provision pour créances douteuses		
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	685 081	812 630

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers de la Commission scolaire se détaillent comme suit :

30 juin 2018	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	0	0	0	0	0
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	6 897 880	0	0	0	6 897 880
Dettes à long terme	9 174 000	22 981 000	5 923 000	44 720 000	82 798 000
Provision pour avantages sociaux	2 335 340	0	0	0	2 335 340

30 juin 2017	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	0	0	0	0	0
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	5 909 712	0	0	0	5 909 712
Dettes à long terme	6 432 364	25 365 000	5 634 000	44 568 000	81 999 364
Provision pour avantages sociaux	2 549 601	0	0	0	2 549 601

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2017 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2018.

Rapport sur les résultats de l'application des procédures d'audit spécifiées portant sur des informations financières contenues dans les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

À la demande de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, nous avons appliqué les procédures d'audit spécifiées dans le programme de travail de la section V du *Mandat d'audit externe pour l'exercice financier 2017-2018 – Commissions scolaires* portant sur des informations financières contenues dans les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 portant la signature électronique 6293805722.

L'application de ces procédures nous a permis de déceler les écarts suivants : voir la liste des anomalies incluses dans le rapport des procédures d'audit spécifiées ci-joint aux pages 500.1 et 510.1. Cependant, ces procédures ne constituent pas un audit des informations financières contenues dans les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 et par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion concernant ces informations financières.

Ce rapport est destiné uniquement à la direction de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup ainsi qu'au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il ne devrait pas être diffusé à d'autres parties.

1

Malette S.E.N.C.R.L.

Malette S.E.N.C.R.L.

Saint-Pascal, Québec

11 octobre 2018

¹ Gilles LeBel, CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique #A103953

Sommaire des anomalies non corrigées

Exercice 2017-2018

2016-3-1 - 14h:51

510			D	E	F	G	H	I
A	B	C	D	E	F	G	H	I
ANOMALIES NON CORRIGÉES			EXERCICE CLOS					
Référence Procédures d'audit	Nom du poste	Effets et explications	Actifs financiers DT(CT)	Passifs DT(CT)	Actifs non financiers DT(CT)	Déficit (excédent) de la période DT(CT)	Déficit (excédent) accumulé DT(CT)	Autres anomalies (Sous) surévaluées
Total des anomalies non corrigées			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
partie 7	Rapport de l'auditeur sur les contrôles d'une société de services- GRICS	Le rapport émis est de type 1 alors qu'il aurait dû être de type 2	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00